

Brazzaville: OCDH abrite la première réunion du Comité de pilotage sur les questions autochtones

La question des droits des autochtones en République du Congo interpelle tous les acteurs œuvrant pour cette thématique. Pour les pousser à arriver à des réformes, l'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH) a mis en place un comité réunissant tous ces acteurs. Une première réunion prélude à la mise en place de ce comité s'est tenu ce 29 septembre 2017 au siège de l'OCDH.

Au total une dizaine de participants venus des organisations des peuples autochtones, de la délégation de l'Union européenne, des organisations des systèmes des nations unies et de l'administration publique en charge de la question autochtone, ont pris part, ce 29 septembre, à cette première réunion prélude à la mise en place d'un comité de pilotage sur les stratégies mis en place pour la bonne mise en œuvre du projet «Promouvoir des droits des peuples autochtones à travers le renforcement du mouvement autochtone au Congo et l'institutionnalisation de la représentativité autochtone». Projet financé par l'Union européenne et piloté par l'OCDH en partenariat avec Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme.

Au cours de cette première rencontre, les participants ont échangé sur les termes de référence qui mettent en place ce Comité et ont revu les différents axes du projet et ses multiples résultats déjà réalisés.

Selon Monica Ngalula, dans son speech, *«ce Comité de pilotage aura pour objectif d'assurer la valeur stratégique, technique et/ou d'orientation. Il formulera des avis sur les enjeux et défis du projet, des avis sur toutes les décisions majeures prise dans le cadre du projet, de même sur tous les documents clés du projet»*, a-t-elle énuméré, avant de recadrer les points clés sur le fonctionnement du comité de pilotage.

Jean Nganga, coordonnateur du Réseau national des peuples autochtones du Congo (RENAPAC), pense pour sa part que *«ce Comité de pilotage serait une tribune où tous les acteurs vont ensemble avoir un regard sur ce qui est important à faire pour la cause des peuples autochtones»*, a-t-il fait savoir.

Pour M. Marius Biyekelé, représentant de l'UNICEF, *«il faudrait mettre en place un organe d'appui d'aide à la décision. Avant d'inviter à l'équipe de l'OCDH de définir les domaines de responsabilité du comité de pilotage par une note de service»*, conseille-t-il.

De son côté, M. Piero Valabrega, chargé de programme «Etat de droit, Paix et sécurité, suivi opérationnel sur les peuples autochtones» reconnaît que *«les termes de références sont claires, mais je solliciterais l'élargissement du Comité de pilotage en impliquant les deux chambres du parlement, pour une implication effective de ces deux chambres pour la question autochtone»*, suggère-t-il.

«Des remarques et contributions qui seront prises en compte par l'équipe de pilotage du projet», promet Monica.

Marien Nzikou-Massala

Assistant en communication à l'OCDH

